

Trophée Séniors 2/3 du GOLF DE MOLIETS 2025

Mercredi 9 et Jeudi 10 Avril 2025 – Golf de Moliets

Règlement particulier de l'épreuve

Ce règlement complète les règlements généraux de la ffgolf et de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles des règlements généraux.

➤ **CALENDRIER**

Clôture des inscriptions : Mercredi 26 mars 2025

Publication Liste des inscrits et Liste d'attente : lundi 31 mars 2025

La publication des horaires de départs intervient au plus tôt 48h avant l'épreuve et au plus tard à midi la veille du 1^{er} tour.

➤ **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

L'épreuve est ouverte aux joueuses et joueurs amateurs licenciés à la Fédération Française de Golf ou dans une Fédération étrangère reconnue, avec une licence active, un certificat médical ou questionnaire santé, de l'année en cours, enregistré et un droit de jeu fédéral acquitté à la date du contrôle des inscrits. L'épreuve est ouverte aux joueurs ayant **60 ans ou plus** la veille du début de la compétition.

Les joueurs étrangers devront fournir une attestation d'index établie par une fédération reconnue.

➤ **FORME DE JEU**

36 trous Stroke-Play Brut – 18 trous par jour.

Séries- Index - Marques de départ

1^{ère} Série Dames jusqu'à 18.4 : Départs des repères V (rouges).

1^{ère} Série Messieurs jusqu'à 15.4 : Départs des repères III (jaunes).

Départage

En cas d'égalité pour la 1^{ère} place du classement général de chaque série, un play-off « trou par trou » est organisé sur le ou les trous désignés par le Comité d'épreuve. Si le play-off est interrompu (conditions climatiques, manque de visibilité, ...), le départage se fait sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et le dernier trou puis trou par trou en remontant.

Comportement et Etiquette

Application du Code de comportement de la FFGolf, REGLES LOCALES PERMANENTES DES EPREUVES FEDERALES AMATEURS § 14.

➤ **ENGAGEMENT**

Inscriptions

Inscription avant le **mercredi 26 mars 2025** à minuit par courrier uniquement, en retournant le bulletin accompagné du droit d'engagement à **AS Golf de Moliets, « Trophée Sénior 2/3 », rue Mathieu Desbieys, 40660 Moliets**

Droit d'engagement (comprenant la journée d'entraînement) :

- Non-membres du golf : 90 €
- Membres du golf et de l'AS golf de Moliets : 30 €

Le bulletin d'inscription et le règlement seront sur les sites du golf : www.golfmoliets.com et www.asgolfdemoliets.com

Scratch

Tout joueur déclarant forfait après le 2 avril 2025 reste redevable du droit d'engagement.

Liste des inscrits

Les joueurs n'étant pas en conformité avec les conditions de participation (licence, certificat médical et droit de jeu fédéral) la veille de la publication de la liste des inscrits, sont retirés de la liste des inscrits.

Nombre de joueurs

120 joueurs et joueuses maximum, dont 33 Dames et 12 Wild-Cards

Extrait Vademecum FFgolf 2025 : pour les Trophées Seniors/ Seniors 2/ Seniors 3 :

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

- 15 places dans le champ des Messieurs et 5 places dans celui des Dames, qui seront attribuées par ordre des index à la date de clôture des inscriptions.
- par ordre du Mérite National Seniors,
- par ordre des index à la date de clôture des inscriptions,
- par ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames

➤ **ORGANISATION**

Entraînement

Une reconnaissance du parcours gratuite le mardi 8 avril 2025 sur réservation au 05.58.48.54.65.

Tirage des départs

La liste d'entrée est découpée en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 moins bons joueurs).

Le tirage des départs se fait de la manière suivante :

- Lors du 1er tour, faire jouer le bloc 2, puis le bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis bloc 4.
- Lors du 2ème tour, dans l'ordre inverse des résultats.

Prix et Remise des Prix

Les trois premiers Messieurs seniors 2/3 et Dames seniors 2/3 seront primés en Brut.

La remise des prix, suivie d'un cocktail, est organisée 30 minutes après la rentrée des derniers joueurs.

Découpage des séries

Une seule série et une seule marque de départ par sexe. Un classement spécifique par catégorie d'âge pourra être créé en fonction du nombre d'inscrits.